

PORTANT TARIFICATION DU SUAPS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2024-05-31-05 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 05 mai 2024 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2025-771 ;

ARRETE

Article 1 :

Les montants des tarifs du SUAPS comme suit :

GRILLE TARIFAIRE DU SUAPS

Droit d'accès au SUAPS			
Personnels	EPE UCA	Indices < 456,	40€ TTC/an
		Indices 456 à 683	45€ TTC/an
		Indices 683 à 810	55€ TTC/an
		Indices > 810	95€ TTC/an
	Agents au forfait : BIATSS, doctorants, les assistants des hôpitaux	40€ TTC/an	
	Retraités de l'UCA	95€ TTC/an	
Personnels Alliance UCA	95€ TTC/an		
Etudiants extérieurs à l'EPE UCA	50€ TTC/an		
Extérieur - Admission exceptionnelle	105€ TTC/an		

Activités, abonnements, sorties		
Kayak	Etudiants	5€ TTC/sortie
	Personnels	10€ TTC/sortie
Weekends 1 nuitée (samedi au dimanche)	Etudiants	40€ TTC/sortie
	Personnels	60€ TTC/sortie
Weekends 2 nuitées (Du vendredi soir au dimanche soir soit 2 jours d'activités)	Etudiants	50€ TTC/sortie
	Personnels	80€ TTC/sortie
Weekends mini stage (2 nuitées du vendredi matin au dimanche soir)	Etudiants	150€ TTC/sortie
	Personnels	200€ TTC/sortie
Ski Alpes	Stage étudiants	300€ TTC

	Stage personnels	450€ TTC	
Stage sportif	Stage étudiants	270€ TTC	
	Stage personnels	500€ TTC	
Ski alpin	Journée de la glisse / sorties journées étudiants	30€ TTC/sortie	
	Journée de la glisse / sorties journées personnels	45€ TTC/sortie	
Self défense	Stage	5€	
Randonnée journée	Etudiants	5€ TTC/sortie	
	Personnels	10€ TTC/sortie en plus des droits d'accès au SUAPS	
Abonnements	Carte escalade	Etudiants	25€ TTC/an
		Personnels	25€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte musculation annuelle	Etudiants	50€ TTC/an
		Personnels	60€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte musculation semestre 2	Etudiants	30€ TTC pour le semestre 2
		Personnels	40€ TTC pour le semestre 2 en plus des droits d'accès au SUAPS
Carte tennis	Etudiants	35€ TTC/an	
	Personnels	35€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS	

D'autres activités peuvent être organisées par le SUAPS et feront l'objet d'arrêtés tarifaires spécifiques.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES (TTC)

Installations	Type	Tarifs extérieurs			Tarifs réduit			Tarifs associations du CUC		
		Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)	Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)	Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)
Halle Synthétique	1	70 €	490 €	630 €	35 €	245 €	315 €	17,50 €	122,50 €	157,50 €
Gymnase ½ Halle ½ Synthétique Salle de musculation	2	40 €	280 €	360 €	20 €	140 €	180 €	10 €	70 €	90 €
Salle Annexe Salle de danse Dojo ¼ de Halle ou synthétique Salle de cours Escalade	3	35 €	245 €	315 €	17,50 €	122,50 €	157,50 €	8,75 €	61,25 €	78,75 €
Salle Bien-être	4	30 €	210 €	270 €	15	105 €	135 €	7,50 €	52,50 €	67,50 €
Prestations supplémentaires (optionnel)	Ménage				40 € TTC/heure de ménage ou forfait 120€ TTC (3h)					
	Sécurité				55 € TTC/heure					

Article 2 :

L'arrêté EPE UCA-2025-771 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI



Le 28 janvier 2026

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*